



AVIS N°042/2026/BVMAC/DG

AMORTISSEMENT DU PRINCIPAL ET PAIEMENT DES INTERETS « EOG 6,25% NET 2023-2028 »

La Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale porte à la connaissance du public et des intervenants du marché, que l'Etat du Gabon, émetteur de l'emprunt obligataire « **EOG 6,25% NET 2023-2028** », procèdera le **15 juillet 2026**, au remboursement de la 3^{ème} échéance dudit emprunt, pour un montant de **45 898 507 813 FCFA** (quarante-cinq milliards huit cent quatre-vingt-dix-huit millions cinq cent sept mille huit cent treize), soit **38 651 375 000 FCFA** (trente-huit milliards six cent cinquante-un millions trois cent soixante-quinze mille) pour le remboursement du principal et **7 247 132 813 FCFA** (sept milliards deux cent quarante-sept millions cent trente-deux mille huit cent treize) au titre du paiement des intérêts.

Le coupon net à percevoir par obligation s'élève à **2 969 FCFA** (soit 2 500 FCFA au titre de l'amortissement du principal et 469 FCFA pour le paiement des intérêts). Les opérations d'encaissement débuteront le **16 juillet 2026** auprès des guichets des sociétés de Bourse et des banques teneurs de comptes.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique centrale à l'adresse e-mail : bvmac@bvmac.cm. *YB VA A1*

Fait à Douala, le 23 juin 2026.

Le Directeur Général



[Signature]
Louis BANGA NTOLO

